



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Alexandre CUVELIER** et **Madame Muriel DELMOITIE** demeurant Rue de la Roche aux Faucons 42 A à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Roche aux Faucons, 42/A à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°784E5, 784F5.

La demande vise les travaux suivants : Extension d'une habitation unifamiliale au rez-de-chaussée et régularisation d'une piscine, d'un carport, d'un poulailler et d'une extension non chauffée et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour les raisons suivantes :

- l'emprise au sol de l'ensemble des volumes secondaire est supérieure à 85% de l'emprise au sol du volume principal ;
- le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5,00 m.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44** à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 août 2026 au 31 août 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be